

L'analyse financière des comptes communaux

Formation animée par

Sacha BRIAND

Avocat à la Cour
Elu local
Ancien directeur général de collectivités

Les frais de formation sont pris en charge par votre collectivité. Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous enverrons la convention de formation à celle-ci.

L'analyse financière des comptes communaux

Objectifs de la formation :

Savoir lire le budget communal, pouvoir réaliser une analyse financière pour construire un discours politique

Programme de la formation :

Grâce à une méthode d'analyse simplifiée, les participants pourront élaborer une analyse budgétaire des comptes de leur collectivité et apprendre à décrypter les équilibres essentiels du budget.

La comparaison avec les ratios sera également utilisée pour situer leur collectivité par rapport aux autres collectivités comparables.

A retourner par mail ou télécopie à :

Cabinet d'Avocats Sacha BRIAND – 30 rue du Languedoc 31000 Toulouse
tél : 05 61 00 15 30 – fax : 05 61 00 15 31 - mail : briand.avocats@orange.fr – www.briand-avocats.fr

Oui, je souhaite m'inscrire à la formation sur « l'analyse financière » à Paris, jeudi 16 février 2012 de 18h à 21h

Le lieu exact de la formation (**Quartier du Châtelet à Paris**) sera communiqué aux participants avant la formation.

La formation sera clôturée par un repas offert aux participants. Merci de bien vouloir confirmer par avance votre participant au repas :

- oui, je participerai à la formation et au repas.
 je ne participerai qu'à la formation mais pas au repas.

nom :
prénom :
fonction :
collectivité :
adresse collectivité :

tél : fax :
mail :

Signature :

Tarifs

< 20 000 hab. = 250 €

< 50 000 hab. = 350 €

< 100 000 hab. = 500 €

> 100 000 hab. = 750 €